

Procès-verbal du conseil d'école

du jeudi 3 mars 2016

Participants : Sont présents :

Les enseignantes: Mmes Aireault, Buchère, Feillet, Ponroy, Dupont, Pauvrehomme, Jalaudin et Blard

Les parents élus des écoles : Mmes Bigot et Dondaine-Gilet ainsi que M. Buchon, Chipault, Duclos et Mulo.

Représentants de la commune : Mr Guesnard et Mme Bardet (chargée des affaires scolaires)

Inspecteur de l'Education nationale : Mr Teyssandier

Secrétaire de séance :

Mme Blard

Excusés

Mme Delaplace (parent élue)

Mme Charpentier (DDEN)

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du précédent procès-verbal
- Vie pédagogique de l'école
- Présentation du PPMS
- Effectifs rentrée 2016
- Coopérative scolaire
- Questions diverses (déposées par les parents)

Approbation du précédent procès-verbal

Le précédent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Vie pédagogique de l'école

Depuis le précédent conseil d'école :

- Formation de l'ADATEP concernant les règles de sécurité en bus pour toute l'école.
- Téléthon
- La coopérative scolaire a entièrement financé une sortie cinéma pour Noël. Les CM ont vu Belle et Sébastien, et les plus petits ont visionné le voyage d'Arlo.
- APER (attestation de première éducation à la route) pour les CM2.
- Ecole et cinéma pour les CM2.
- Salon du livre d'Issoudun. Les CE2/CM1 et les CM1 sont allés écouter un conteur, les autres classes ont reçu des illustrateurs ou illustratrices.
- Le cycle piscine des CP/CE1 est terminé (à noter le manque d'accompagnateurs pour cette activité), ce sont les CM1 qui maintenant vont au musée et à la médiathèque.

- Opération pièces jaunes.
- Concours d'orthographe pour les CM1 ET CM2. 3 CM1 et 3 CM2 iront à Issoudun pour la deuxième phase.
- Le permis piétons, cette année, est préparé par les enseignantes du CE2, à défaut de gendarme disponible.
- Rencontres parents / professeurs : Pour les enseignantes des CE2/CM1, CM1 et CM2 elles ont lieu en ce moment et ce jusqu'au 11 mars. Mme Feillet recevra du 21 mars au 31. Mme Dupont a déjà fait les siennes en janvier.
- Exposition à la médiathèque de Reuilly : « les mystérieux mystères insolubles » pour découvrir 7 BD destinées à faire connaître le patrimoine régional.

A venir :

Mme Malot propose aux enseignantes du CM2 une intervention de la maison des adolescents avec comme thème : discussion sur leurs préoccupations et les éventuelles questions qui se posent avant leur entrée en 6^{ème}. Cette intervention est fixée au 12 mai. Les thèmes pouvant être abordés étant : racket, agressions verbales et physiques, tabac...

Par la suite il sera fait un sondage auprès des parents des CM2, sur la possibilité d'organiser, hors temps scolaire, un temps d'échange avec les parents.

- Petit braquet
- Voyages scolaires : les CM2 vont à Paris, les CE2/CM1 et CM1 à la ferme des crocodiles à Civaux et les CP/CE1 et CE1/CE2 à Jars dans une ferme pédagogique.
- Cycle hand-ball pour toutes les classes proposé par le club d'Issoudun. Tournoi inter-école pour les CM pour clore cette activité.
- Intervention de la communauté de communes du Val d'Arnon pour évoquer la faune et la flore de la région. Un lien pourra être fait avec la commune et la réimplantation de la flore locale.

Présentation du PPMS

Le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) a été remis à jour par les enseignantes. Ce document est mis en place pour faire face à un risque majeur (inondation, explosion silo...). Chaque enseignante a un rôle prédéfini et un lieu de confinement pour sa classe en attente des secours.

Effectifs rentrée scolaire 2016

Tous les CP seront dans notre école, ce qui donne les effectifs suivants :

CP : 20
CE1 : 26
CE2 : 29
CM1 : 25
CM2 : 30

Effectif total de 130 enfants.

Une question a été posée concernant le nombre maximum d'élèves dans une classe : pas de nombre plafond.

Coopérative scolaire

La caisse d'épargne de Reuilly fermant, les comptes sont déplacés à la caisse d'épargne d'Issoudun.

Le solde actuel est de 352.19€. Les principales dépenses : cinéma, petit braquet, livres escapages

Questions diverses

Récréanim' : un rectificatif de l'ordre du jour avait été demandé car la mairie organise deux réunions dans l'année.

Cantine scolaire : Des réunions seront également proposées, par la mairie, avec le responsable de « Ansamble », les parents, la cantinière... afin d'aborder les problèmes rencontrés. Le problème du remboursement pour les enfants malades reste à voir.

Travaux : l'alarme incendie est réparée, il reste à le notifier sur le registre de sécurité.

Les poteaux du préau ont été sécurisés. La corniche est consolidée. Une évaluation des travaux a été faite et la mairie est en attente des devis.

En ce qui concerne la pose de séparateurs entre les urinoirs, il n'y a pas de réglementation.

La création d'une place de parking pour personne à mobilité réduite fait partie des actions prioritaires de la mairie.

Des parents se plaignent que certaines enseignantes se font porter les tasses de café par des enfants : le problème est résolu définitivement.

Le tour de l'Indre des sports ne s'arrêtera pas à Reuilly cet été, pour cause de faible mobilisation.

Date du prochain conseil d'école : 9 juin à 17h30.

La Directrice de l'école,
présidente du Conseil d'école : Mme Aireault

La secrétaire de séance :
Mme Blard